

Les Hospices Civils de Lyon et Sanofi signent un partenariat stratégique fort

Le 26 juillet 2021, les Hospices Civils de Lyon et Sanofi ont signé un accord-cadre, dans l'objectif de **mettre en place des programmes de développement clinique et de santé publique, et de soutenir des projets scientifiques ambitieux d'intérêt commun, en particulier dans le domaine de la vaccinologie**. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre des annonces gouvernementales du 29 juin 2021 qui concerne notamment la création d'un Plan de plusieurs milliards d'euros destiné à « *faire de la France la première nation innovante en santé en Europe à l'horizon 2030* ».

Cette alliance, fondée sur un **engagement d'amélioration de l'efficacité de la mise en place et de la conduite des études cliniques et épidémiologiques**, vise à dynamiser les activités de développement clinique au service des 6 domaines thérapeutiques identifiés comme prioritaires : les maladies infectieuses et les vaccins, les maladies rares, les maladies hématologiques rares, l'oncologie, la neurologie et l'immuno-inflammation.

Grace à cet accord, les équipes pourront établir des interactions très rapides sur des projets de collaboration scientifique. « **Améliorer la performance des essais cliniques en France est un objectif à relever de manière collective**, souligne Raymond Le Moign, Directeur Général des HCL, *et nous sommes heureux, par le biais de cet engagement fort sur 5 ans, de renforcer encore les synergies entre les HCL et Sanofi, société de santé avec laquelle nous collaborons déjà très étroitement* ». « *Les premiers projets que nous souhaitons mener concernent les maladies infectieuses, la prévention vaccinale et l'oncologie. Le plan décennal de lutte contre le cancer et la crise sanitaire que nous traversons montrent à quel point ce sont des sujets d'actualité et nous souhaitons les faire progresser collectivement*, ajoute Raymond Le Moign. *L'accord-cadre est volontairement large pour permettre à toutes les compétences du CHU de développer des collaborations avec l'acteur majeur en santé qu'est Sanofi* ».

« *Renforcer nos interactions avec des centres d'expertises reconnus sur nos axes stratégiques comme l'oncologie s'inscrit pleinement dans les priorités de Sanofi* » souligne Jacques Volckmann, Vice-Président, Responsable R&D France. « *Les HCL sont le deuxième centre hospitalier universitaire en France avec lequel nous travaillons. Les études que nous menons avec ce centre couvrent notamment les maladies telles que le myélome, la sclérose en plaque ou certaines maladies rares du sang. Ce partenariat permettra d'optimiser les processus de mise en place des études, de renforcer le développement des phases précoces et la digitalisation des essais cliniques.* »

Faire de Lyon un centre d'expertise international sur la surveillance des infections respiratoires

Le projet phare de la collaboration entre les HCL et Sanofi est le développement à Lyon, dès l'automne 2021, d'un centre d'excellence multidisciplinaire sur la surveillance des infections respiratoires, associant notamment des aspects d'épidémiologie, de modélisation, de virologie et de vaccinologie. Ce projet, **unique sur le plan international**, s'appuiera sur l'expertise historique et reconnue des HCL en infectiologie et sur l'empreinte très forte de Sanofi Pasteur dans la région Lyonnaise.

L'importance stratégique de cet accord a été accélérée dans le contexte sanitaire, ainsi que le précise Paul-Alan Dollinger, Directeur Général Délégué de Sanofi Pasteur SA : *« La mise en place de ce centre d'excellence arrive à un moment clé où la communauté internationale cherche à se munir d'outils pour mieux comprendre la circulation et l'évolution des virus respiratoires et pour prévenir les pandémies. Avec ce centre, Lyon se dote d'un outil de recherche multidisciplinaire majeur qui permettra d'assurer un continuum de la collecte de données à leur utilisation pour optimiser les politiques de santé et pour lutter plus efficacement contre les virus respiratoires. Sanofi dispose d'atouts majeurs : expert mondial dans le développement et la production de vaccins contre les infections respiratoires (grippe, SARS-CoV2, VRS), nos équipes collaborent avec les acteurs internationaux sur ces thématiques. »*

Ce projet, dont la feuille sera précisée d'ici la fin de l'année, fera l'objet d'un contrat spécifique adossé à l'accord-cadre global. L'activité du centre d'excellence s'intéressera aux maladies infectieuses respiratoires parmi lesquelles la Covid-19, la grippe et le Virus respiratoire syncytial (VRS). Elle génèrera également de l'expertise scientifique face à des virus émergents ou ré-émergents. **Elle couvrira toutes les chaînes de valeur du vaccin, de la surveillance à la modélisation, en passant par l'épidémiologie et l'étude de l'impact des vaccins sur les populations, et pourra être un outil d'aide à la décision pour les autorités et les professionnels de santé.** *« Nous avons aux HCL une expertise poussée en infectiologie respiratoire, au niveau clinique avec le [service des maladies infectieuses et tropicales](#), du point de vue technique et de la recherche avec notamment la [plateforme de séquençage](#) génétique des virus de l'hôpital de la Croix-Rousse, mais aussi dans les champs de la prévention et de l'analyse biostatistique. Des projets collaboratifs en cours nous donnent accès à des données européennes d'épidémiologie précieuses et nous menons plusieurs études de cohortes et de surveillance épidémiologique, témoigne le Pr Philippe Vanhems, professeur d'épidémiologie et de santé publique aux HCL. « Il existait déjà des interactions fortes entre les équipes HCL et Sanofi, autour de la virologie avec le Pr Lina ou de la grippe nosocomiale avec notre service depuis de nombreuses années. L'officialisation logique de ce partenariat va nous permettre d'interagir de manière plus étroite encore et d'afficher l'expertise lyonnaise de l'ensemble des équipes sur le thème des infections virales respiratoires ».*

Un inventaire des projets existants et à venir pouvant intégrer le centre d'excellence multidisciplinaire sur la surveillance des pathogènes respiratoires sera réalisé à l'automne et une liste de projets prioritaires sera définie de manière collégiale, en lien avec les enjeux actuels.